



**Municipalité de Hampden**  
863, route 257 Nord  
C.P. 1055 La Patrie  
Tél. : 819-560-8444  
Fax. : 819-560-8445  
[muni.hampden@hsf.qc.ca](mailto:muni.hampden@hsf.qc.ca)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du canton de Hampden tenue à l'Hôtel de ville, mardi le 8 août 2017 à 19h00.**

**Sont présents :**

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**

**Absence :**

- Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

**Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim Madame Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.**

**#1**

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2 2017-120**

## **Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 10 juillet 2017
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapport du service de voirie, service incendie et urbanisme
7. Question du public
8. Approbation des salaires et des comptes
  
9. Correspondance
  
10. Résolutions
  - 10.1 Don Riverview cemetery (Germaine Lapointe)
  - 10.2 Formation logiciel Élections

- 10.3 Appui de la municipalité à la demande de la contrée du massif Mégantic (Les sentiers du mont Mégantic inc.)
- 10.4 Demande de modification du schéma d'aménagement à la MRC du Granit pour démarche avec MTQ pour redonner la gestion et entretien des chemins Franceville et Chesham
- 10.5 Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 10.6 Renouvellement de la certification de secouriste
- 10.7 Entrepreneur pour la toiture du bureau municipal
- 10.8 Achats de matériels pour Élections municipales
- 10.9 Don de 200\$ pour remises de bourses d'étude
- 10.10 Don 150\$ pour la fondation québécoise du cancer

Il est proposé par Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit et est adopté en laissant le varia ouvert.

**Adoptée**

### **#3 2017-121 Adoption des procès-verbaux du 4 et 10 juillet 2017**

Attendu que tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet et de la séance extraordinaire du 10 juillet 2017 et que tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, que les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux et que lesdits procès-verbaux soient acceptés tel que présentés.

**Adoptée**

### **#4 Rapport des comités et du maire**

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

### **#5 Rapport de la Directrice générale, Secrétaire-trésorière par intérim**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel au 31 juillet 2017.

### **#6 Rapport du service de voirie, incendie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel pour le service de voirie transmis par l'employé Monsieur Faucher, le rapport mensuel du service incendie par le chef pompier, Monsieur Beauchesne, ainsi que le rapport mensuel pour le service d'urbanisme par Madame Got.

**Adoptée**

### **#7 Questions du public**

Questions et/ou commentaires : Aucun

#8 2017-122 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim, de faire le paiement des comptes payés et à payer du 5 juillet au 8 août 2017 au montant de 59 609.85\$, ainsi que les salaires du mois de juillet 2017 au montant de 8621.37\$

**Adoptée**

#9 **Correspondance**

- Musique aux sommets (Chartierville)
- Coûts réparation camion voirie
- Projet commun Incendie La Patrie
- Musée Donald Morrison (Festivités)
- Entretien piste cyclable (Franceville)
- Protocole CAUCA (La Patrie)
- Subventions PAARRM (Député) chemin Franceville
- 75<sup>e</sup> anniversaire de la Coop La Patrie
- Rencontre sécurité au travail
- Débroussailleuse
- Portes-ouvertes à la salle Guy Veilleux
- Audit d'aménagement forestier (18 septembre)
- Peigne pour camion
- Achats divers pour camion

#10 **Résolutions**

#10.1 2017-123 **Don River view cemetery (Germaine Lapointe)**

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents.

Que le conseil autorise de faire un don de 150.00\$ au Riverview Cemetery suite au décès de Madame Germaine Lapointe

**Adoptée**

#10.2 2017-124 **Formation logiciel Élections par Infotech à la MRC**

Attendu qu'il y a une formation sur les nouvelles procédures et nouveautés du logiciel Élections de Sygem, donné par Infotech à la MRC du HSF ;

Il est proposé par Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents.

Que le conseil autorise la Directrice générale à suivre cette formation qui aura lieu vendredi le 8 septembre 2017 dans le but d'apprendre différents trucs et astuces afin de bien la préparer pour les prochaines Élections municipales générales.

**Adoptée**

#10.3 2017-125 **Appui de la municipalité du canton de Hampden à la**

## **demande de la contrée du massif Mégantic (Les sentiers du mont Mégantic Inc.)**

Considérant que, suite à un partenariat et à une mobilisation citoyenne d'élus(es) et de citoyens(es) sans précédent des 6 municipalités formant la Contrée du Massif Mégantic (La Patrie, Hampden, Scotstown, Val-Racine, Notre-Dame des Bois et Chartierville), des projets ont été menés depuis 2 ans afin d'améliorer les données démographique et socio-économique de ce grand territoire : site internet, page Facebook, carte touristique, communiqués de presse, affiches concertées des évènements, animation autour des perséides et du ciel étoilé (deux projections de film et observations astronomiques), rallye automobile, souper gastronomique ayant attiré plus (9 services, 200 convives), etc.

Considérant que ces six municipalités appuient les objectifs de la Contrée du Massif Mégantic en finançant ces projets depuis deux ans ;

Considérant que la Contrée du Massif Mégantic bénéficie de l'implication des MRC du granit et du Haut-Saint-François par le biais de leurs SDE et CLD qui délèguent chacune un représentant spécialisé en développement territorial ;

Considérant que tous ces projets sont planifiés, organisés et concrétisés depuis deux ans par le bénévolat d'un noyau d'une douzaine de membres déjà impliqués dans leur communauté respective ;

Considérant que les tâches à accomplir ne cessent d'augmenter et que malgré une volonté de continuer ensemble pour le bien de nos communautés respectives, le risque est élevé que les abandons soient de plus en plus nombreux ;

Considérant qu'il est nécessaire d'obtenir l'appui des six municipalités et des MRC du Granit et du Haut-Saint-François afin d'embaucher une personne dédiée au développement réel, cohérent et harmonieux des six municipalités ainsi que pour soutenir les efforts des bénévoles engagés dans La Contrée du Massif Mégantic ;

Considérant que la nécessité d'un tel appui est démontrée dans le document ci-joint soulignant notamment les difficultés démographiques et socio-économiques de ce territoire ainsi que l'impact limité du bénévolat face à l'ampleur du défi ;

Considérant que l'embauche d'une personne-ressource dédiée au développement du territoire regroupant les six municipalités aidera considérablement à réaliser des projets d'attraction et de rétention de citoyens, de touristes et d'entreprises ;

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents ;

Que la municipalité du canton de Hampden appuie les Sentiers du Mont-Mégantic Inc. (La Contrée du Massif Mégantic) dans ses démarches auprès des MRC du Haut-Saint-François et du Granit pour dégager les ressources humaines et financières nécessaires à l'embauche d'une personne-ressource dédiée au développement du territoire regroupant les six municipalités de la Contrée du Massif Mégantic.

**Adoptée**

#10.4 2017-126

### **Demande de modification du schéma d'aménagement a la MRC du Granit pour démarche avec MTQ pour redonner la gestion et entretien des chemins Franceville et Chesham**

Attendu que l'entretien de la portion du chemin Franceville située dans les municipalités de Val-Racine et Hampden et celui de la portion de la route Chesham, situé dans les municipalités de Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois sont actuellement sous la responsabilité respective des dites municipalités ;

Attendu que le chemin Franceville situé dans les municipalités de Val-Racine et Hampden et la route Chesham, situé dans les municipalités de Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois relie les deux secteurs du parc national du Mont Mégantic ;

Attendu que ce parcours du chemin Franceville et de la route Chesham est deux fois plus court que celui passant à Scotstown, La Patrie et Hampden (22 km vs 42 km), causant ainsi moins de pollution et d'émission de CO<sup>2</sup> ;

Attendu que l'objectif du Parc national du Mont Mégantic de doubler d'ici les cinq prochaines années l'affluence de visiteurs aura impact significatif sur le volume de véhicules circulant sur ces voies ;

Attendu que ces voies routières sont les accès privilégiés aux deux secteurs de ce parc gouvernemental et que des milliers de personnes représentent un apport économique important les empruntent à chaque année en toute saison ;

Attendu que la municipalité de Val-Racine a investi en 2010-2011 la somme de 269 877\$ pour l'asphaltage des portions de la route Chesham et pour la réfection du chemin Franceville qui se trouve sur son territoire ;

Attendu que la route Chesham et le chemin Franceville sont présentement en bon état et séculaire et qu'il est important qu'ils demeurent ;

Attendu que lorsqu'une route appartenant au réseau local de niveau 1 ou 2 (chapitre 1 de la classification fonctionnelle du réseau routier) pénètre à l'intérieur d'une concentration de population, cette route est considérée appartenir au réseau local 1 ou 2 jusqu'à son raccordement à une route de classe supérieur ou de même niveau ;

Attendu que le chemin Franceville accède à la route 214 et que la route Chesham accède à la route 212 ;

Attendu que le partage de la gestion des routes s'effectue par décret publié à la Gazette officielle du Québec, et que le gouvernement détermine ainsi les routes dont le ministère des Transports est responsable de la gestion ;

Attendu que la révision de la classification du réseau routier est arrimée dans le cas présent au schéma d'aménagement de la MRC du Granit ;

Attendu que la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit un processus d'échange et de discussion entre les ministères et les MRC en matière d'aménagement du territoire ;

Attendu que la MRC du Granit est appelée à revoir la classe des routes situées sur son territoire en fonction de la classification fonctionnelle ;

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents

De demander à la MRC du Granit de modifier son schéma d'aménagement de telle façon qu'elle approuvera et demandera au ministère des Transports du Québec de gérer et entretenir le chemin Franceville et la route Chesham en lieu et place de la municipalité de Val-Racine.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la municipalité de Notre-Dame-des-Bois et à la municipalité de Val-Racine.

**Adoptée**

Attendu que la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden, appuie et soit alliée contre la violence conjugale

**Adoptée**

#10.6 2017-128

### **Renouvellement de la certification de secouriste**

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Kim Leclerc à suivre la cour de secouriste (renouvellement), au mois de novembre 2017.

**Adoptée**

#10.7 2017-129

### **Entrepreneur pour la toiture du bureau municipal**

Il est proposé par Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents, d'engager Construction Bernier et associés Inc. pour effectuer l'installation de la couverture de bardeau du bureau municipal, au montant de 3231\$ plus taxes.

**Adoptée**

#10.8 2017-130

### **Achat de matériel pour Élections municipales du 5 novembre 2017**

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, d'effectuer l'achat de matériel électoral, le prix sera déterminé selon la quantité commandé.

**Adoptée**

#10.9 2017-131

### **Don de 300\$ pour remise de bourse d'étude**

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil offre une bourse d'étude de 100\$ chacun à 3 finissants afin de souligner leur courage et leur persévérance scolaire.

**Adoptée**

#10.10 2017-132 **Don 150.00\$ pour la fondation québécoise du cancer**

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise de faire un don de 150.00\$ pour deux causes sois, 75.00\$ pour appuyer le défi têtes rasées que Monsieur Dominique Boisvert fera le 13 août prochain à Lac-Mégantic et 75.00\$ pour la levée de fonds pour la soirée Divas Tocara.

**Adoptée**

#11 **Varia**

#12 **Période de questions**

Questions et/ou commentaires : aucun

#13 2017-133 **Levée de séance**

A 21h00 Madame Chantal Langlois propose la levée de la séance ordinaire.

---

M. Bertrand Prévost  
Maire

---

Mme Manon Roy  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière par intérim